

Extrait de

***Histoire des moines de Tamié
et de quelques autres***

Par Bruno-Jean-Martin - 1982

Chapitre 9

DANS LA TOURMENTE

La Révolution à Tamié.

Le dernier abbé d'ancien régime, Dom Claude Gabet, était né à Chambéry en 1750, fils d'un notaire du Sénat. Après des études au collège des jésuites, il semble avoir hésité sur sa vocation. Une biographie anonyme, du début du XIX^{ème} siècle, nous apprend qu'il aurait eu l'intention d'entrer chez les dominicains, puis qu'il essaya le barreau, pour choisir enfin la carrière des armes et entrer, en 1768, dans la première compagnie des gardes du corps, à la cour de Turin.

A l'automne 1777, Claude Gabet accompagna son oncle, curé de Montmélian, lors d'une visite à Tamié.

« Dom Rogès proposa en badinant à notre jeune militaire de changer de milice et de mettre le froc à la place de l'uniforme. Celui-ci répondit sur le même ton et fit entendre à Dom Rogès que sa proposition pourrait bien se réaliser... »¹.

...Ce qui effectivement eût lieu. Claude Gabet donna sa démission en 1778 et entra à Tamié.

«Le Roi Victor-Amédée III, qui en fut informé, lui conserva son rang et sa paye jusqu'à ce qu'il eût fait profession ».

Dom Rogès, puis Dom Desmaisons prirent le jeune profès comme secrétaire ; et le 3 août 1789 Dom Gabet leur succédait à la tête de l'abbaye.

La situation, à cette date, n'était guère favorable. La Révolution française n'était pas encore passée en Savoie ; mais les liens entre France et Savoie étaient si fréquents, si constants, et plus encore pour [86] un monastère dont le chef d'ordre, Cîteaux, était en territoire français, que les moines ne pouvaient avoir que l'oeil fixé sur la frontière... L'Assemblée nationale supprima les monastères de France le 13 février 1790, et Cîteaux par le fait même. Dom Gabet, ne sachant plus à qui en référer, hésitait à entreprendre, comme ses prédécesseurs la visite régulière des abbayes de Savoie.

« Je n'ai point fait de visite régulière depuis que je suis abbé, écrivait-il à l'intendant général de Savoie, parce que je n'ai pas de plus grand plaisir que de goûter avec mes frères les douceurs de la solitude et de la paix que procure la bonne union, et parce que je me suis instruit, en suivant mon prédécesseur, de l'inobservance des règlements de discipline que l'on y dressait, et dont le résultat le plus réel était les frais de voyage... »².

Un peu de la personnalité de Dom Gabet apparaît dans ce dernier trait : homme tranquille jeté bien malgré lui dans la tourmente, plein de délicatesse, avec une pointe d'un

¹ - Notice anonyme sur Dom Gabet, 1820 environ, manuscrit, A.T.

² - Garin, p. 282, ADS C 735.

solide humour... Le nouvel abbé, pour obéir au Roi Victor-Amédée III, visita tout de même Aulps en juin 1792³.

La Révolution lui épargna la peine de visiter les autres abbayes. Le 22 septembre 1792 l'armée française envahissait la Savoie. Peu de temps avant, Mgr d'Aviau, archevêque de Vienne, fuyant pour ne pas se soumettre à la constitution civile du clergé, était passé par Tamié, portant avec lui les premières inquiétudes.

Le lendemain de l'invasion, 23 septembre, c'était le passage de Joseph de Maistre ; quelques jours plus tard, un fermier de l'abbaye, François Favre, escortait jusqu'à Cluses un fugitif de marque : le gouverneur de la Savoie, le comte Lazari⁴.

Les événements, pendant ce temps, se précipitaient : les députés nommés par les communes, réunis à Chambéry, formèrent un gouvernement provisoire et prirent le titre « d'assemblée nationale souveraine des Allobroges ». Le 26 octobre les biens du clergé furent déclarés biens nationaux, et le 31 des commissaires furent désignés pour en établir la liste. Les citoyens Thomas, Bouchet, Comte et le notaire Exertier reçurent mission pour procéder, avec le concours de la municipalité de Plancherine, à l'inventaire complet des biens meubles et immeubles de l'abbaye. Travail long et minutieux, qui dura des mois, et dont le compte-rendu fut détruit, en 1797, dans l'incendie du château de Chambéry.

Vers la mi-avril 1793, le général Kellermann, qui commandait en Savoie, eut avis d'un retour offensif des troupes sardes. Il donna ordre à un détachement de son armée de passer le col de Tamié, point stratégique important, et d'occuper l'abbaye. Dom Gabet pensa que l'heure de la fuite était venue, et usa pour cela d'un stratagème. François Favre, le fermier de Malapalud, y contribua pour sa part. Voici le naïf récit qu'il nous a laissé de l'aventure :

[87] «... La divine providence, qui ne manque jamais de secourir ses fidèles serviteurs, permit que les troupes eussent les yeux fermés sur une porte qui tendait du monastère à l'enclos du jardin, laquelle servit à mettre en liberté tous les religieux. Favre, après avoir trouvé cette porte en leur faveur se hâta d'en faire part au R.P. abbé en lui disant : il faut tout de suite vous dépêcher de mettre table ouverte pour tous ces soldats, et surtout ne point épargner le vin ; alors vous verrez que ce soir il vous sera facile de faire évacuer toute votre communauté. En même temps ledit Favre conseilla au R.P. abbé de prévenir secrètement tous ses religieux de se trouver le même soir à l'heure de minuit sur les murs du jardin, et que lui-même viendrait les recevoir avec une échelle, et qu'il préparerait pour la même heure des montures suffisantes pour tous les religieux. Enfin cela réussit très bien : toute la troupe prit du vin par excès, et tous furent assoupis par le sommeil. C'est ce qui fit le bonheur de tous ces religieux qui s'enfuirent par cette porte prédestinée... »⁵.

Les souvenirs de Favre.

Voilà donc les moines partis à l'aventure sur les routes. Laissons-les pour un temps, et intéressons-nous à ce qu'il advint du monastère. Nous le savons en partie par les souvenirs de ce même François Favre qui favorisa le départ de la communauté.

En 1783 Dom Gabet avait demandé au curé du Grand-Bornand « une famille de probité pour travailler dans une ferme du monastère, Malapalud ». On lui avait indiqué François

³ - Pour l'injonction du Roi, voir ADS, Registres ecclésiastiques, n° 34, f° 114v°. Pour la visite d'Aulps voir : ADHS 6 h 9.

⁴ - Pour le passage de Mgr d'Aviau, voir : LAVANCHY (Chanoine) : *Le diocèse de Genève pendant la Révolution française*, Annecy, 1894, T. I, p. 32. - Pour celui de J. de Maistre, voir : *Les carnets du comte J. de Maistre*, Lyon, 1923, p. 19. Sur le comte Lazari, voir : BURNIER, p. 197-198.

⁵ - *Grand manuscrit Favre*, p. 4 ; A.T. Favre raconte ensuite que les soldats, ayant découvert la fuite des religieux, dépêchèrent un messenger à Faverges ; Sigismond, un frère de François Favre, sut retenir le messenger, l'enivra, et subtilisa le message.

Favre. Il resta à Malapalud jusqu'à sa mort, nonagénaire, en 1842 ; son fils Jean-François consigna par écrit, à cette date, ses propres souvenirs et ceux de son père⁶.

Favre a le style fleuri. Peut-être a-t-il, avec l'âge, un peu embelli ses souvenirs : on ne doit pas douter qu'il ait, dans tous les cas rendu les plus grands services à l'abbaye, favorisant la fuite des moines, sauvant, en leur absence, tout ce qu'il était possible de sauver. Nous l'avons vu guidant le vieux comte Lazari : il sauva, de même, bien des prêtres traqués, et en premier lieu le curé de Plancherine, Urbain Ract.

Quelques vieux frères et un infirme, Dom Pichon, étaient restés dans les bâtiments du monastère. On leur permit, pour un temps, d'y demeurer. Quant à un autre moine, Dom Gérard Truchet, la Révolution le surprit alors qu'il était aumônier des religieuses du Betton. Arrêté alors qu'il s'appropriait à s'enfuir, il fut envoyé comme tant de prêtres aux pontons de la Rochelle, d'où il fut libéré en 1795⁷.

Un commissaire de la République fut envoyé au monastère pour en assurer la garde et la gestion des biens. C'était l'orfèvre Debrit, [89] vénérable de la Loge des Sept Amis de Chambéry, un des chefs du parti révolutionnaire. On lui adjoignit le citoyen Emin, puis, le 24 juin, à la suite d'une dénonciation, le citoyen Desgeorges.

Le 30 janvier 1794, le conventionnel Albite, envoyé en mission dans les départements de l'Ain et du Mont-Blanc, et qui se signala par ses excès contre la religion, décréta la démolition des croix, des autels et des clochers.

À Tamié « les persécuteurs de la religion firent abattre les deux clochers dudit monastère, lesquels et surtout celui de la grande église était le plus beau monument qu'on pût voir en Savoie... Une dévastation complète fut exécutée dans ce monastère. François Favre a déclaré avoir vu de ses propres yeux entrer ces furieux tyrans de la Révolution dans le temple sacré du monastère... lesquels se sont permis avec audace de profaner tout ce qui y existait encore... Non contents d'avoir commis toutes ces profanations, ils continuèrent leur atrocité dans cette maison en ramassant une grande quantité de livres de piété, qu'ils transportèrent à deux pas du monastère au pied d'un cerisier, et tout devint la proie des flammes »⁸.

Pour ce qui est du clocher, on envoya chercher «les charpentiers Tilliez de Faverges qui avaient construit le couvert du clocher cinq ans auparavant. Cette construction composée de trois dômes l'un sur l'autre avait une élévation de soixante pieds au-dessus de la tour actuelle. On fit tomber ce beau monument tout d'une pièce, et cela se fit par le moyen d'un tour placé dans le bois au-dessus du couvent. Après la chute de ce grand ouvrage, qui fut tout brisé, les ouvriers Tilliez se trouvèrent dans la plus grande consternation, songeant de pouvoir conseiller à l'un des commissaires de faire recouvrir la tour du clocher ». Emin, en dépit des protestations de Debrit, fit recouvrir le clocher, pensant que l'abbaye « pourrait servir à l'utilité d'une caserne »⁹.

En fait, trois spéculateurs obtinrent l'adjudication des usines et des forges, à charge pour eux d'établir une manufacture d'armes à Annecy et de fournir à celle de Chambéry les fers nécessaires. Se bornant à disposer de la gueuse et du fer existant, ils gagnèrent 200 000 livres en numéraire, et transportèrent finalement, comme on l'a vu, l'usine à Cran.

Le 19 Nivôse de l'an VIII (9 janvier 1800) l'administration centrale du Mont-Blanc siégeant au château de Chambéry mit en adjudication « un immeuble national provenant de la ci-devant abbaye de Tamié, ledit immeuble estimé par rapport d'expert à la somme de 11 200 francs, consiste en pièces de prés, champs, broussailles, pâturages, terres, avec

⁶ - « *Les sauveurs de Tamié*, mémoire concernant les matériaux qui doivent servir à composer l'histoire de l'abbaye et concernant les fermiers de l'abbaye et les personnes qui l'ont sauvée de la destruction ». Manuscrit, A.T. Les archives de Tamié conservent encore d'autres cahiers, au contenu parallèle, dits « Petit et Grand manuscrit Favre ».

⁷ - Sur Dom Pichon et les frères, cf. ADS L 22, f° 107 v° ; L 1767, f° 330. Sur Dom Truchet, cf. ADS L 22, f° 71 ; GROS (Chanoine) : *Histoire de Maurienne*, Chambéry, 1946, T. IV, p. 82.

⁸ - Grand manuscrit Favre, p. 6 : A.T.

⁹ - Petit manuscrit Favre, p. 7 ; A.T.

maison, grange, écurie, cour, jardin, le couvent et l'église de ladite abbaye, le tout joint ensemble à la contenance de 2.716 ares et 28 centiares ».

Six voisins se concertèrent et achetèrent le lot 27 000 francs, en [90] indivis, dans le dessein de le rendre aux moines, s'ils revenaient. C'étaient l'avocat Pierre-Antoine Rivet, de Tournon, François Garin et Charles-Louis Comte, de Faverges, Charles-Emmanuel Perret, de Verrens, Henri Vuillet, du Grand-Bornand, et... François Favre. Mais perdant bientôt tout espoir de revoir les moines, les acquéreurs cédèrent leur part à Me Rivet. Celui-ci vendit le mobilier ; la chaire du réfectoire fut acquise par l'église d'Ugine et la chaire de l'église par celle de Conflans ; la paroisse du Grand-Bornand acheta le maître autel et le comte de Villette celui de la sainte Vierge pour l'église de Gyez ; la cathédrale de Chambéry reçut les stalles du chœur et les boiseries de la sacristie¹⁰.

Un peu plus tard, le curé de Plancherine, Urbain Ract, considérant que Tamié menaçait ruine, résolut de faire transporter les ossements des religieux dans le tombeau de l'église de Plancherine. Ce transfert s'opéra, en grande cérémonie, le 14 novembre 1810¹¹.

Les moines loin de Tamié

Nous avons laissé les moines dans la nuit d'avril, après leur départ précipité. Les cols vers l'Italie étaient inaccessibles, les armées s'y affrontant mais la frontière suisse était moins surveillée. Ce fut donc par le Valais, le Grand-Saint-Bernard et Aoste que la communauté de Tamié gagna Turin, un itinéraire d'environ 275 km.

Les moines furent accueillis par les Pères camaldules et y restèrent deux ans. Voici comment Dom Gabet présentait la situation, dans une lettre adressée à un ancien fermier de l'abbaye à Tournon, Blanchin, qui était, pour l'heure, caporal aux chasseurs de Maurienne :

« Depuis que je t'ai quitté, nous sommes venus à Turin et nous avons été placés dans un couvent où nous payons notre pension. Juge, mon cher, si l'argent que nous avons pu sauver de la gueule du loup ne doit pas être bientôt tout loin ! l'été passé, excepté moi, tous nos religieux ont été bien malades et notre pauvre F. François est mort. Tous te remercient bien de ton bon souvenir. J'ai reçu vers les fêtes de Noël une lettre de Tamié. Le gros Favre est mort et on me marque que tous les autres fermiers se portent bien, ce qui doit te tranquilliser sur tes parents. On me marque aussi qu'on a vendu tous les effets de Tamié, même les bois de lit : nous serons à notre aise lorsque nous y retournerons, comme je l'espère, s'il plaît au Seigneur, qui ne permettra pas que les impies triomphent toujours. Je trouve le temps déjà bien long ; mais il faut vouloir ce que Dieu veut ; nous méritons bien cela et de plus encore par nos péchés. Je sais que vos fatigues sont bien grandes ; mais si tu fais attention que c'est pour Dieu et le meilleur des rois que tu travailles, cela doit te donner un courage toujours [91] nouveau. Je te réponds que si je n'étais pas religieux, j'aurais bientôt un fusil et que je regarderais comme un grand bonheur de donner ma vie pour une si belle et si noble cause...

Adieu, mon cher, et crois-moi pour toujours ton ami.

D. Gabet, abbé de Tamié »¹².

Voyant diminuer les chances de retour à Tamié, la communauté quitta les camaldules et s'installa sur les terres de l'abbaye de Grassano près d'Asti. « Après avoir défriché beaucoup de terrain, ils commençaient à jouir de leurs travaux lorsqu'une grêle affreuse vint ravager la

¹⁰ - Cf. GARIN, p. 336-337.

¹¹ - Petit manuscrit Favre, p. 10-11 ; A.T.

¹² - Copie sur l'original, A.T.

commune où ils habitaient, et détruisit jusqu'aux espérances d'une récolte future. Le petit troupeau, privé de toute ressource par ce malheur, fut forcé de se disperser »¹³.

Aux malheurs de la grêle devaient aussi se joindre les événements politiques : Bonaparte était maître du Piémont depuis avril 1796. A la mort du roi Victor-Amédée III, son fils Charles-Emmanuel IV, à peine assis sur le trône, se vit forcé d'abdiquer et de retourner en Sardaigne.

En octobre 1798, Dom Gabet demanda de l'aide à l'archevêque de Turin ; il était réfugié au diocèse de Casal, à N.D. des-Monts, avec « les débris de sa communauté ». Le dernier profès de Tamié, âgé de 26 ans, était venu le rejoindre « après une permission de deux ans chez ses parents ». Dom Gabet aurait voulu lui permettre de faire des études, mais ce n'était guère possible à N.D. des-Monts «vu le travail continuel des mains auquel la nécessité nous force »¹⁴. Quelque temps plus tard, il semblerait que Dom Gabet se fût retiré à st Jean de Maurienne, y faisant un peu de ministère dans une semi-clandestinité ; en 1801, il promit soumission à la constitution de l'an VIII¹⁵

Cette promesse attira peut-être l'attention des autorités sur Dom Gabet, à l'heure où le premier consul cherchait à rétablir l'hospice du Mont-Cenis.

¹³ - Notice anonyme sur Dom Gabet, manuscrit, A.T.

¹⁴ - Copie, A.T.

¹⁵ - FRANCOZ (Louise) : *Histoire de Dom Gabet*, Lyon, 1879, p. 78 GARIN, p. 317.

DU MONT-CENIS À LA NOVALÈSE

Au Mont-Cenis

Les guerres d'Italie avaient persuadé le Premier Consul de l'importance stratégique du passage par le Mont-Cenis. Aussi fit-il établir une route et pensa-t-il rétablir l'hospice, fondé au IX^{ème} siècle et abandonné en 1794 par les deux derniers religieux. Le 2 ventôse de l'an IX un arrêté consulaire marquait « qu'il sera établi sur le Simplon et sur le Mont-Cenis un hospice pareil à celui qui existe sur le Grand Saint-Bernard. Cet hospice sera desservi par des religieux du même ordre que ceux du Grand-Saint-Bernard ; il ne pourra jamais y avoir moins de quinze personnes dans chaque hospice et les religieux seront soumis à la même discipline et tenus d'observer les mêmes devoirs envers les voyageurs que ceux du Grand-Saint-Bernard »¹.

En dépit des avances du Premier Consul, le prévôt du Grand Saint-Bernard déclina l'offre. Le préfet du Mont-Blanc, M. Sauzey, eut alors l'idée de confier la direction de l'hospice à Dom Gabet, « homme exercé par état à la bienfaisance et à l'hospitalité, et recommandable par les vertus qui, en honorant l'humanité, rendent la religion plus respectable »².

Dom Gabet prit possession de l'hospice le 12 octobre 1801. En attendant qu'il devînt habitable, Dom Gabet y demeura seul quelque temps, allant dormir, le soir, aux Tavernettes. Les ressources étaient fournies par les couvents piémontais spoliés, entre autres l'abbaye de la Selva, près de Verceil, et celle toute proche de La Novalèse, qui servit bientôt de « camp de base » dans la plaine. Le ministre des cultes, [94] Portalis, à la demande de Dom Gabet, obtint du cardinal Caprara, légat du Saint-Siège à Paris, un bref d'institution canonique : le Mont-Cenis hérita des prérogatives de la Selva, et Dom Gabet y récupéra son titre d'abbé.

Sitôt sa nomination connue, quelques anciens moines de Tamié répondirent à l'appel de leur ancien abbé. Ce furent Dom Truchet, l'aumônier du Betton, libéré en 1795 des pontons de la Rochelle ; en 1801, il avait 60 ans ; Dom Dubois, novice en 1785 ; Dom Chappuis, frère Antoine et frère Maur, qui avait 80 ans ; Dom Dupuis, ancien moine d'Hautecombe, se joignit aux moines de Tamié³.

¹ - MESTRALLET (Michèle) : *Le Mont-Cenis*, mémoire de D.E.S., 1964, A.T., p. 29.

² - MESTRALLET, op. cit., p. 33.

³ - Dom Dominique Dubois, d'Annecy, avait 38 ans en 1801 ; Dom Etienne Chappuis, né en 1752 à la Roche-sur-Foron, entré à Tamié en 1771, avait 49 ans à son entrée au Mont-Cenis. F. Antoine, (François Marietti, de Bernex, entré à Tamié en 1791) avait 28 ans en 1801 ; F. Maur (Joseph Christin, de Conflans, entré à Tamié en 1748), 80 ans. Par la suite vinrent encore F. Etienne Peytavin, en 1802, et Dom Alexandre Simondi, en 1804. Jusqu'en 1808 l'âge moyen des hospitaliers fut de 50 ans ; tous Savoyards, ils avaient pris l'habit avant 1792. Après 1810, les nouveaux venus, Italiens, étaient beaucoup plus jeunes. cf. MESTRALLET, op. cit. p. 36-37.

Les conditions d'existence au Mont-Cenis ne permettaient pas de reprendre intégralement la vie cistercienne. Mais Dom Gabet souhaitait un minimum de régularité. Le conseiller d'État Portalis en transmit la demande à Bonaparte :

« Citoyen Premier Consul.

Le prêtre Gabet abbé et directeur du monastère du Mont-Cenis demande de donner à ce monastère toute la consistance dont un pareil établissement est susceptible.

La religion seule peut produire les vertus nécessaires à ceux qui se consacrent à un service pour lequel il faut des encouragements d'un autre ordre que ceux qui peuvent venir de la main des hommes. Des laïcs, des séculiers, ne pourraient, par des vues purement temporelles, se vouer à des fonctions qui n'appellent sur la terre que des tribulations et des dangers, et qui ne peuvent être soutenues que par l'espérance d'une récompense impérissable dans le ciel. D'après ces considérations le prêtre Gabet expose qu'il n'y a que les religieux qui puissent remplir les vues que l'on s'est proposé en fondant le monastère du Mont-Cenis, vues qui se rapportent autant au bien de la patrie qu'à celui de l'humanité.

Il désirerait d'être autorisé à faire observer la Règle de saint Benoît aux personnes qui s'uniront à lui pour aller au même but... »⁴.

Bonaparte qui n'aimait guère les moines et qui proclamait « le siècle des institutions monastiques est passé... », accepta. L'habileté de Dom Gabet à présenter la chose n'y était pas pour rien... Le nouvel abbé du Mont-Cenis s'employa alors à rédiger un règlement pour la petite communauté.

Déliés de l'obligation du silence, les religieux se levaient, d'avril à septembre, à 4 heures. « Pour ne pas être dérangés par quelque accident », l'un deux avait dit les matines la veille ; les autres se rendaient à la chapelle. Pendant la mauvaise saison, ils se réunissaient pour les matines entre 5 heures et 5 heures et demie, « dans un endroit décent où il y avait un poêle ou une cheminée », et non à la chapelle. Trente minutes de méditation suivaient les premières prières. Toute l'année, on ne disait régulièrement les heures que si le travail le [96] permettait ; l'office était alors célébré « comme d'habitude », avec le bréviaire de Cîteaux.

Les religieux se relayaient dans les secours donnés aux voyageurs ; une lampe demeurait éclairée toute la nuit ; à tour de rôle, l'un d'eux se couchait tout habillé « pour être prêt à aller au secours, au premier signal ». Le jour, un moine, et quelquefois plus, suivant les circonstances, et un domestique de service recevaient les passants qui se présentaient. En hiver et par mauvais temps les religieux partaient à la rencontre des civils ou des soldats dont la venue leur avait été annoncée. Ils ouvraient le chemin, installaient les hommes affaiblis sur des traîneaux et les conduisaient à l'hospice.

Une quinzaine de domestiques, cuisiniers, bergers, muletiers, lingères complétaient la communauté. Plus jeunes, ils se montraient bien nécessaires aux religieux qui étaient, selon l'expression de Dom Gabet lui-même, « les uns engourdis par la vieillesse et les autres par le froid »⁵.

D'illustres visiteurs.

Des voyageurs de marque vinrent frapper à la porte de l'hospice. En 1804, le pape Pie VII s'arrêta, à l'aller et au retour du Sacre. En reconnaissance, le Souverain Pontife envoya un calice à Dom Gabet, accompagné d'une lettre flatteuse.

Quelque temps après, Murat, gagnant son royaume de Naples, s'arrêta à son tour. Sa voiture étant accidentée, les hospitaliers lui prêtèrent celle de la maison, que, plus tard, le roi leur renvoya remise à neuf.

⁴ - Archives Nationales de Paris, F 19, 6292 Paris ; 3 avril 1803.

⁵ - MESTRALLET, op. cit., p. 45-49.

Napoléon lui-même traversa le col au printemps 1805 ; il faisait route pour Milan dans le but de poser sur sa tête, déjà couronnée, la couronne de fer des rois lombards. «Le Moniteur», journal officiel de l'Empire, du 26 avril, annonça que l'empereur «s'était arrêté à l'hospice pour donner un nouveau témoignage de son affection à ces hommes qui passent leur vie au milieu des neiges, pour attendre l'occasion de secourir les voyageurs trop longtemps obligés de lutter contre les frimas ».

La légende assure que Dom Gabet aurait en la circonstance sauvé la vie de l'empereur, arrivé à demi mort de froid à l'hospice ; et qu'en reconnaissance, Napoléon aurait proposé à l'abbé de lui rendre Tamié. Dom Gabet, malheureusement pour la légende, était absent le jour du passage de l'empereur.

Au moins Dom Gabet rencontra-t-il Napoléon lors d'un autre passage, effectué en 1807, dans des circonstances plus difficiles. D'après le récit de l'un des porteurs, «on avait entouré les jambes (de l'empereur) de bottes de paille et on l'avait enveloppé tout entier dans [97] de chaudes couvertures. Ainsi abrité, on l'avait transporté à l'hospice, malgré le vent, la neige, et quelques chutes le long du trajet, pendant lequel Napoléon montra moins de courage que sur les champs de bataille. On le déposa devant Dom Gabet qui fut fort émerveillé, ainsi que ses religieux, de voir l'empereur et roi sortir sain et sauf, quoiqu'un peu secoué et effrayé, de ce paquet mystérieux... »⁶.

Le deuxième passage du Pape fut, lui, plus dramatique que le premier. Au printemps 1812 Napoléon ordonna de transférer à Fontainebleau le Souverain Pontife déjà en captivité à Savone. Conduit secrètement, sous bonne garde, Pie VII arriva au Mont-Cenis, le 12 juin 1812, entre deux et trois heures du matin. Dom Gabet était à Suse, c'est Dom Dubois qui le reçut et l'installa dans la chambre de l'empereur. Prévenu par la femme d'un aubergiste qui avait reconnu le Pape, Dom Gabet monta au col aussi vite que possible.

Le Souverain Pontife se trouvait extrêmement souffrant, exténué par le voyage. Le docteur Claraz, de Termignon, appelé en toute hâte, demanda à ce que l'on diffère le départ de l'illustre prisonnier, ce qu'accepta, à contre-cœur, le capitaine Lagorce, responsable du transfert. Le docteur Claraz eut encore à soigner le cardinal Pacca, qui s'était fracturé un bras en descendant de sa voiture. Le 15, le Saint-Père reçut l'extrême-onction ; plutôt que Dom Gabet, comme on l'a souvent prétendu, c'est sans doute l'aumônier du Pontife qui lui donna le sacrement. Le cortège repartit enfin pour Fontainebleau, augmenté du docteur Claraz qui accompagna jusqu'au bout son malade⁷.

Les voyageurs de qualité reçus à l'hospice ne tarissaient généralement pas d'éloges sur ce « temple de l'hospitalité et de la bienfaisance ». Encore que le sous-préfet de Suse écrivît en 1813 :

« Les religieux sont dans l'usage de ne recevoir avec honnêteté que leurs connaissances particulières, les personnes pour lesquelles ils sont forcés d'avoir des égards, ou celles dont ils espèrent des services »⁸. Rancune de fonctionnaire ? L'institution prenait du développement : en 1808, le Mont-Cenis était érigé en commune, Dom Truchet en devenait le maire, avec Dom Dubois pour adjoint. Celui-ci, adjoint au maire au civil et économiste de l'hospice, chargé en outre d'observations météorologiques, devint un personnage d'importance. D'où une querelle avec le sous-préfet.

En 1811 on confia encore à Dom Gabet l'hospice du Mont-Genèvre. Dom Marietti en devint prier. Puis, à la mort de Dom Gabet, le 21 novembre 1813, Marietti lui succéda à la tête du Mont-Cenis. A cette date-là, et de plus en plus, la communauté préférait au Mont-Cenis le séjour de l'abbaye de Novalèse, antique abbaye bénédictine mais qui avait

⁶ - *Travaux de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Maurienne*, 5^e volume, 1882, p. 168.

⁷ - *Un épisode de la vie du Dr Claraz...* Notes particulières et inédites sur la translation de Pie VII de Savone à Fontainebleau. Chambéry, 1878. Passim.

⁸ - MESTRALLET, op. cit., p.91.

appartenu, après le XVII^{ème} siècle, à une branche réformée des cisterciens : les feuillants. En 1816 Dom Marietti prenait le titre d'abbé de Novalèse et du Mont-Cenis. Enfin, en 1820, son [98] successeur, Dom Etienne Chappuis demanda l'agrégation du monastère de Novalèse, et de sa dépendance du Mont-Cenis, à la congrégation bénédictine du Mont-Cassin, qui se constituait. Ce fut accordé par bulle du Pape Pie VII, datée du 11 septembre 1821. Les derniers liens avec l'ancien Tamié disparaissaient ainsi.

Les aventures de Dom Mouthon.

On ne peut terminer le récit des années de la Révolution sans évoquer la figure et les rocambolesques aventures de Dom Mouthon. Félix Marie Emmanuel Mouthon, en religion Dom Bernard, était fils de François Joseph Mouthon, docteur en droit et intendant de Suse. Il était né à Turin. Selon son propre récit, il se rendit, «désirant avoir Dieu pour héritage », à l'Eremo des camaldules, en mars 1782 ; la lecture d'une relation sur la Trappe le conduisit à Tamié, le 29 novembre de la même année. Il avait 19 ans. Le voilà secrétaire de son abbé au moment où éclatèrent les troubles révolutionnaires. Il a raconté lui-même la suite de son aventure : «j'ai eu le malheur et la lâcheté de prêter le premier serment le 24 février 1793. J'avais émigré le 15 septembre 1792, lors de l'invasion de la Savoie. Forcé d'y rentrer par des [99] circonstances extraordinaires et imprévues, le 4 novembre suivant, je fus arrêté à Chambéry, comme prêtre et émigré ; mon procès fut fait tout de suite, et je n'échappai que par une sorte de miracle à la peine de mort »⁹.

Le miracle, en l'occurrence, fut une intervention de son frère, maire de Carouges. Libéré, Dom Mouthon prêta donc serment, et fut installé comme curé constitutionnel de Carouges, participant, à ce titre, aux festivités civiques et patriotiques.

« Le 10 août 1794, Mouthon célébra la messe sur l'autel de la Patrie, profanement orné, lascivement et tumultueusement environné. Les cavaliers rôdaient autour pour offrir des rafraîchissements aux personnes du sexe avec la même liberté et la même galanterie que dans une salle de spectacle. Mouthon, le maire, le procureur syndic, le ministre Monachon et un officier de la légion haranguèrent successivement. La citoyenne M..., traînée sur un char de triomphe et accoudée sur le sans-culotte A... représentait la liberté. Elle foulait aux pieds un sceptre et une couronne de papier. Le sans-culotte avait à la main un livre blanc sur la première page duquel on lisait « les droits de l'homme ». La cérémonie fut suivie d'un repas républicain où dix jambons, quatre veaux, huit cents pains de munition et huit moutons furent absorbés. La fête fut conclue par des danses congrues exécutées dans un bois voisin »¹⁰.

Le frère de Dom Mouthon, commandant de la garde nationale, fut cependant guillotiné à Paris, laissant une veuve et quatre enfants en bas âge. Dom Mouthon, ne voulant pas les abandonner, donna sa démission de fonctionnaire ecclésiastique et entra dans l'armée.

Écoutons-le continuer son récit : « Vingt ans se sont écoulés dans l'oubli de mes premiers devoirs, livré au tumulte des camps et des plus orageuses passions. La dernière étincelle de ma foi se conserva sous les décombres de l'édifice. Aussi, dans les stations militaires, aux royaumes étrangers, s'il existait une vieille abbaye, un sanctuaire fameux, un couvent de saints religieux, c'est là que je désignais mon logement, et l'asile fut toujours respecté. Un monastère, entre autres, de pauvres clarisses, en Allemagne, me dut peut-être la conservation du trésor le plus précieux des épouses du ciel...

⁹ - *Le triomphe de la Miséricorde Eternelle, ou les sentiments de pénitence de Félix-Marie-Emmanuel Mouthon*, Chambéry, 1828, notes finales, 2.

¹⁰ - GARIN, p. 330.

Du moins j'ai conservé de la pitié pour le malheur. Des émigrés, des prêtres proscrits furent consolés ; aux uns j'ouvris ma bourse, aux autres, leur patrie. Mon cher frère, me dit un jour un prêtre vénérable, vous rentrerez un jour dans nos rangs...

Le 5 décembre 1804, j'eus le bonheur d'être admis aux pieds du Saint Père Pie VII ; j'étais aide de camp... Je n'eus pas le courage de faire au vicaire de J.-C. un humiliant aveu ; mais je sollicitai sa bénédiction, qu'il daigna m'accorder. Je fus vivement pénétré des paroles qu'il m'adressa, et je crus que l'Esprit de Dieu lui avait dit quelque chose de mon terrible secret... J'eus l'honneur d'être de son [100] escorte quand il se rendit à la métropole, où il allait oindre et couronner un ingrat »¹¹.

À la fin de l'Empire, notre ancien moine était colonel. En 1818 il fit amende honorable lors d'une retraite ecclésiastique, au séminaire de la Roche. Au cours d'un pèlerinage en Suisse, il fut enfin réconcilié par le nonce apostolique, Mgr de Testa-Ferrata.

« Mes premiers engagements me rappelaient auprès de mes anciens confrères établis au monastère de la Novalèse, près de Suse. Je me préparai à ma rentrée dans l'Ordre par une visite aux ruines de Tamié... Je fouillai dans les décombres, j'y trouvai encore quelques livres d'église, des fragments d'images ; mais l'objet le plus précieux que j'obtins de mes recherches fut le bâton pastoral de saint Pierre, premier abbé de Tamié, monument vénérable de la simplicité évangélique. Chargé de ces riches dépouilles, j'arrivai à la Novalèse en janvier 1819 ».

Le souvenir du colonel Mouthon, qui avait occupé Suse en 1800, subsistait encore dans la région ; notre moine préféra s'éloigner au bout de quelques mois, et entrer chez les capucins. Nourrissant son repentir de ces vers de l'abbé Delille :

« Tous ont persévéré, je fus seul infidèle,
Tous sont restés debout, et moi seul suis tombé ! »,

le F. Félix Mouthon, ci-devant Dom Bernard, entreprit de relater amplement ses malheurs en plusieurs pièces de vers, plus ou moins heureuses.

Un nouveau voyage à Tamié, en 1822, lui inspira l'élégie intitulée « Un jour et une nuit dans les ruines de Tamié ». Deux strophes de cet interminable poème peuvent suffire à s'en faire une idée :

« Sion, tes portes sont détruites, Le temple tombe, et ses lévites, Loin de toi fuient éplorés. Aux débris de ton opulence Tes harpes dorment en silence Pleurez, anges de paix, pleurez ! »

et encore :

« Il est nuit... Sur le monastère Comme une écharpe mortuaire Déjà son crêpe est déplié Plein de terreur, dans ce présage, Je ne vis plus qu'un sarcophage Portant ces mots : Ci-gît Tamié ».

En 1827, lors de la restauration d'Hautecombe, F. Félix reprit l'habit cistercien, employant ses loisirs à composer « Le triomphe de la miséricorde éternelle, ou les sentiments de pénitence de F.M. E. Mouthon... ».

[101] Pour citer E. Burnier, « cet ouvrage n'offre rien de remarquable que les sentiments de foi dont l'auteur était animé et la sincérité de son repentir »¹².

La vie sédentaire et peu occupée des religieux d'Hautecombe ne pouvait convenir longtemps à l'ex-colonel. Il revint chez les capucins de Suse, fut nommé maître des novices ; il y mourut en 1835 au terme de tant d'aventures.

« Fais-moi, dans ma détresse, entrevoir ma patrie ;
Après l'orage enfin conduis-moi dans le port »¹³.

¹¹ - *Le triomphe de la Miséricorde...* Passim.

¹² - BURNIER, p. 227.

¹³ - *Le triomphe...*, p. 51.

TAMIÉ SANS LES MOINES

Les ruines de Tamié.

Les « anges de paix » de Dom Mouthon avaient, de fait, sujet de se lamenter. Depuis la vente comme bien national du monastère, les bâtiments étaient à l'abandon. Vers 1815 un séminariste de Faverges, M. Maniglier, fit, pendant ses vacances, une excursion à l'abbaye. Elle était entièrement abandonnée et ouverte à quiconque voulait y pénétrer ; le toit tombait en ruines, les planchers pourrissaient. Muni d'une lumière M. Maniglier entra dans les caveaux de l'église et vit un tas énorme de papiers...

C'étaient des sermons, « écrits dans un français correct et contenant une doctrine exacte tant pour le dogme que pour la morale ». Un de ces sermons portait ces mots en titre : Sermon pour quelque Saint que ce soit...

Et M. Maniglier d'enchaîner avec les souvenirs de son grand-père : « Aux grandes fêtes, de cinq à six lieues à la ronde nous partions de grand matin pour arriver à temps au monastère. Comme je connaissais le plain-chant et que j'avais de la voix, on me permettait de mêler mes accents à ceux des moines. Le sentiment que j'en éprouvais reste gravé dans mon coeur »¹.

En 1824 l'avocat Rivet céda Tamié à une compagnie de spéculateurs français, qui lotirent les terres mais ne trouvèrent pas d'acquéreur pour le monastère lui-même, trop vaste et trop endommagé. Ils décidèrent alors de le démolir pour tirer argent des matériaux ; à la même époque, l'abbatiale de Cluny servait de carrière de pierre. Pour [104] éviter cette destruction, le fidèle Favre alerta aussitôt M. Palluel, de Cléry, qui s'associa à MM. Geny, Delatte et Gibelly, de l'Hôpital-sous-Conflans. Ceux-ci rachetèrent le monastère 16.320 livres à la « bande noire », le 27 juin 1825. Ils proposèrent alors Tamié au roi Charles-Félix qui venait de racheter Hautecombe et y restaurait la vie religieuse.

« Cette acquisition de la part du souverain peut seule prévenir la démolition de cette antique abbaye en rétablissant sur le col agreste où elle est située une douce retraite à des hommes voués à la contemplation religieuse et une maison de secours aux voyageurs et aux peuples des agriculteurs les plus voisins (sic).

... La province de la Haute-Savoie se rappelle avec amour et reconnaissance le temps où cette abbaye jouissait de sa gloire. Dans les cas de disette, dans les temps de maladie contagieuses ou épidémiques, la partie pauvre de la population de la campagne allait y chercher et était sûre d'y trouver tous les genres de secours ; une pharmacie y était entretenue pour les pauvres et desservie par un religieux instruit.

L'agriculture sur ce point élevé ne pouvait prospérer qu'entre les mains d'une communauté dont les moines se livraient par esprit de leur institution à quelques travaux de

¹ - Nouveaux documents sur l'abbaye de Tamié, recueillis depuis le 27 décembre 1865 jusqu'au 8 février 1866. Manuscrit, A.T., p. 2-5.

la campagne et dont la surveillance, l'ordre, l'économie, s'étendaient sur toutes les parties d'une administration rurale et surtout sur l'aménagement des forêts ; leurs soins embrassaient encore l'éducation des bestiaux, et les agriculteurs en tiraient avec facilité des extraits de belle race... »². Enquête fut ouverte et le vice-intendant de Haute-Savoie envoya au ministre de l'Intérieur un état des lieux confirmant amplement ce qu'avait constaté M. Maniglier.

« Des gouttières ont gâté les planchers et occasionné la chute de deux ou trois plafonds ; les différentes troupes de passage ont brûlé tous les bois des fenêtres et des portes... ». Cependant le gros des bâtiments était encore en « assez bon état ».

Le secrétaire particulier du roi Charles-Félix, le chevalier de Coloban, et Mgr Bigex, l'archevêque de Chambéry, demandèrent à Dom Mouthon d'enquêter discrètement :

« En 1826, je fis encore un voyage à Tamié ; Je devais rendre compte à un vénérable prélat de l'état des bâtiments et lui faire savoir quel en serait le prix. Je reçus l'hospitalité dans une ferme voisine et jadis dépendante de l'abbaye ; le fermier (Favre) en est devenu propriétaire, il y a fait bâtir et consacrer une chapelle, sous l'invocation de saint Pierre, premier abbé de Tamié. Trois vieillards, anciens serviteurs du monastère, ayant appris qu'un religieux de Tamié était apparu sur la montagne, accoururent à la ferme... Nous sommes les enfants de Tamié, dirent-ils... Ne reverrons-nous donc plus ces cérémonies touchantes et solennelles ? N'entendrons-nous donc plus le [105] chant des prières et du majestueux *Salve Regina*, où toute la grande famille implorait chaque soir l'auguste Mère de Dieu ? »³.

Il y avait peu de chances, cependant, pour que l'on vit à Tamié le retour des cisterciens. Mgr Bigex songeait aux chartreux, et consulta à cet effet le prieur de la Grande-Chartreuse, qui répondit favorablement. A la mort de Mgr Bigex, en 1827, son secrétaire, le chanoine Vibert, écrivait au chevalier de Coloban « que l'ordre des chartreux est celui qui convient le mieux à Tamié, et qu'il serait difficile de donner (au monastère) une meilleure destination ». De son côté, Dom Benoît Nizziati, prieur de la Grande-Chartreuse, écrivait au roi Charles-Félix que « le rétablissement d'une chartreuse en Savoie ouvrirait un asile aux anciens religieux de ce duché qui eurent la douleur de se voir expulsés des monastères qu'ils possédaient autrefois »⁴.

Des difficultés financières vinrent contrecarrer le projet. Vibert écrivait au chevalier de Coloban :

« Je sais maintenant d'une manière certaine que les chartreux ne peuvent entrer dans un couvent que s'il est déjà suffisamment doté. Car leurs ressources actuelles sont très bornées, et, bien loin de pouvoir fonder des couvents, ils auraient besoin qu'on les aidât à soutenir ceux qu'ils ont ».

Mais les idées ne manquaient pas pour occuper le monastère :

« ...On pourrait bien tirer du couvent de Tamié un autre parti, extrêmement avantageux. Comme il est situé au centre des quatre diocèses de la Savoie, il serait très convenable à l'établissement d'un corps de missionnaires pour toute la Savoie, lequel serait sous la direction immédiate de l'archevêque de Chambéry. Il y a déjà dans le diocèse quatre ou cinq missionnaires qui durant huit ou neuf mois de l'année font des missions dans les diocèses de Chambéry, de Tarentaise et de Maurienne... ».

Les missions itinérantes dans les paroisses semblaient alors le moyen le plus sûr pour ramener les populations à une religion bien ébranlée par les années de la Révolution. D'où l'intérêt d'à peu près tout l'épiscopat du temps pour cette oeuvre.

« Dans l'état actuel de la société, les missions sont d'une utilité plus grande encore : elles sont, j'ose le dire, presque nécessaires. A la longue et funeste Révolution qui a dévasté notre pays, durant laquelle on n'a négligé aucun moyen de propager l'incrédulité et de

² - Petit manuscrit Favre, p. 35-45 ; A.T.

³ - *Le triomphe de la Miséricorde...*, p. 85. 4- A.T.

⁴ - A. T.

diminuer l'influence des ministres de la religion, il y a bien des plaies que l'on ne peut guérir et des maux que l'on ne peut réparer que par des moyens extraordinaires... »⁵.

Le roi Charles-Félix se rendit aux raisons du Chanoine Vibert, et, le 27 août 1827, il racheta l'abbaye en sous-main, par l'entremise de Mgr Rochaix, vicaire capitulaire administrant le diocèse de Chambéry depuis la mort de Mgr Bigex.

[106] Encore fallait-il trouver quels missionnaires installer à Tamié. Mgr Martinet, évêque de Tarentaise, proposa au chanoine Vibert des oblats de St Charles Borromée, qui pourraient se charger des missions ; ou des jésuites, encore menacés en France, et qui auraient pu trouver à Tamié et un asile et une maison de campagne pour les élèves de leur collège de Chambéry. Ou encore, pourquoi ne pas faire de Tamié un lieu de repos pour grands et petits séminaristes?

Mgr Martinet passa de Tarentaise sur le siège archiépiscopal de Chambéry pendant que Mgr Rochaix lui succédait en Tarentaise. Le 15 juillet 1830 l'archevêque entra en possession de l'abbaye, et dès septembre il écrivait au curé de Plancherine pour lui faire commencer les travaux de restauration.

Les missionnaires et les rosminiens.

Depuis 1822, quelques missionnaires, regroupés autour du P. Joseph-Marie Favre, travaillaient déjà à la rénovation religieuse du diocèse de Chambéry⁶. Mgr Martinet confia à l'un d'eux, le P. Jean-Baptiste Hybord, l'organisation d'un corps de missionnaires à Tamié⁷. Hybord arriva en octobre 1830, commença les travaux, puisant même, pour cela, dans ses ressources personnelles. En 1833 il avait dépensé près de 30.000 francs pour les réparations et employait sur le domaine 21 domestiques ; mais le corps des missionnaires restait à établir, la seule recrue étant le curé de Plancherine, M. Pasquier. Le problème se comprenait aisément : Mgr Martinet, l'archevêque de Chambéry, tenait à garder la haute main sur la congrégation, alors qu'elle devait aussi servir aux trois autres diocèses d'Annecy, de Tarentaise et de Maurienne ; les évêques de ces diocèses hésitaient à libérer pour l'oeuvre des missions des prêtres sur lesquels ils auraient perdu le contrôle, alors que les effectifs du clergé étaient encore insuffisants, en raison de l'hémorragie provoquée par la Révolution.

Pour finir, à l'automne 1833, le directeur des missions de Savoie, le P. Favre lui-même, arriva à Tamié, chargé de constituer un noviciat pour les missionnaires. Trois postulants vinrent de Tarentaise, et le noviciat commença en janvier 1834. Dès février Favre se montrait sceptique sur les résultats possibles :

« J'y suis venu avec répugnance, faisant même le sacrifice du bon sens qui me faisait regarder comme fou et téméraire le projet de commencer une congrégation avec d'aussi faibles éléments : avec un P. Hybord qui s'est matérialisé à Tamié et s'y est ruiné la santé ; avec un P. Retornaz qui a une voix si faible et dont les forces sont également épuisées ; avec un P. Molin, mon meilleur novice, mais qui a si peu de santé ; avec un P. Dephanix, d'une santé si délicate, et [107] lequel tourne autour de sa conscience comme un écureuil dans sa cage, et enfin avec l'abbé Favre, le moindre de tous... Je suis vraiment armé à la Gédéon »⁸.

⁵ - Correspondance du Chanoine Vibert, A.T.

⁶ - Joseph-Marie Favre, né en 1791 à Samoëns, mort en 1838 à Albertville. Missionnaire en Savoie de 1822 à 1835, il a laissé le souvenir d'un prêtre exemplaire pour sa piété et sa pureté doctrinale. A une époque particulièrement riche de la vie de l'Église, il encouragea de ses conseils sainte Madeleine-Sophie Barat, fondatrice des religieuses du Sacré-Coeur, Jean-Claude Colin, fondateur des Pères Maristes, le P. Mermier, fondateur des missionnaires de St François de Sales, et le F. Gabriel Taborin, fondateur des frères de la Sainte-Famille de Belley. L'affaire de Tamié fut un des épisodes douloureux de son existence. - Sur sa vie, cf. BOUCHAGE (R.P. François) : *Le Serviteur de Dieu Joseph-Marie Favre*, Paris, 1901.

⁷ - J.B. Hybord, né aux Allues, en Tarentaise, prêtre le 18 novembre 1819; Missionnaire de Savoie en 1822, mort le 6 septembre 1835.

⁸ - BOUCHAGE, op. cit., p. 366.

Les détails matériels, de leur côté, allaient mal ; les réparations de la charpente et de l'église coûtaient cher, et la gestion du P. Hybord laissait à désirer.

« J'ai été surpris, écrivait Favre à Mgr Martinet, de voir que les imprudences mercantiles du P. Hybord seraient dans le cas de déterminer Votre Grandeur à vendre les terres de Tamié et à fermer les portes du couvent... ».

Finalement les « novices » se découragèrent et... déposèrent leur supérieur, le 29 juillet 1834. « C'est l'abbé Retornaz, expliqua le P. Favre à Mgr Martinet, qui a monté la tête aux deux autres, les a portés à faire cette incartade et a anéanti l'oeuvre... ce qui me touche plus que mon intérêt particulier, ce sont les besoins du diocèse, des prêtres et des fidèles. Je regarde l'oeuvre comme anéantie par l'imprudence de mes confrères, sans doute à cause de mes péchés et de mes défauts... impossible de la relever. Vous avez visité Tamié, réparé la maison et l'église, fait des acquisitions pour l'entretien des missionnaires ; et vous voilà sans ouvriers. Votre seule ressource, Monseigneur, serait d'appeler ici une congrégation déjà établie »⁹.

Suivant les conseils du P. Favre, Mgr Martinet pensa trouver les missionnaires qu'il lui fallait en faisant appel à « l'Institut de la Charité », que venait de fonder, dans le diocèse de Turin, le célèbre abbé Rosmini-Serbatini¹⁰.

En août 1834, alors que Favre venait de donner sa démission, un des premiers compagnons de Rosmini, le P. Loewenbruck, Alsacien rencontré à Milan, avait prêché la retraite du clergé à Chambéry. Le chanoine Chuit, de Chambéry, fut chargé par Mgr Martinet de prendre contact avec le nouvel institut. Loewenbruck, alors supérieur de Domo d'Ossola, au diocèse de Novare, se montra très favorable au projet savoyard. C'était compter sans la finesse du cardinal Morozzo, l'archevêque de Novare, qui, de peur de voir les rosminiens partir de son diocèse, préféra donner à Mgr Martinet des renseignements évasifs.

« Vous ne devrez pas être étonnés, écrivit Loewenbruck au chanoine Chuit, si le cardinal, quoiqu'il nous chérisse comme la prune de ses yeux, n'eût pas donné sur nous des informations très favorables mais au contraire un peu froides et languissantes. Intelligenti pauca. Vous ferez de ce barbouillage tel usage que vous croirez convenable »¹¹.

Finalement, sur les conseils de Loewenbruck, Mgr Martinet fit intervenir le Pape Grégoire XVI en personne pour recommander la nouvelle fondation, qui entraînait en concurrence avec celles que le cardinal Morozzo souhaitait pour son diocèse, et une fondation en [108] Grande Bretagne ! L'abbé Hybord, qui était resté à Tamié, partit en juillet 1835, et en août, les PP. Loewenbruck et Molinari prirent possession de Tamié, au nom de l'Institut de la Charité.

« Pour condescendre au zèle pastoral de Mgr l'archevêque de Chambéry, ledit institut se charge de former dans ledit lieu de Tamié une maison dont les membres se dévoueront aux missions de son diocèse, sous sa direction. Sa Grandeur espère que le Révérendissime supérieur général dudit institut voudra bien porter à six le nombre des prêtres missionnaires de ladite maison, quand il le pourra convenablement »¹².

« Oh Monseigneur, écrivait Loewenbruck en avril 1835, combien je suis consolé, en pensant au bien incalculable dont cette oeuvre de Votre Grandeur va devenir la source

⁹ - BOUCHAGE, op. cit., p. 394.

¹⁰ - Antonio Rosmini-Serbatini, né à Roveredo, Tyrol, en 1797, mort à Stresa en 1855. Prêtre en 1821 à Padoue, puis étudiant à Rome, il fonde en 1828 à Domo d'Ossola « l'Institut de la Charité », pour ramener « la foi à la science et la science à la foi ». Son «Nouvel essai sur l'origine des idées », 1830, fut comme l'introduction d'une encyclopédie philosophique, qu'il devait compléter par d'autres ouvrages. En 1834 il était curé de Roveredo, et le P. Loewenbruck était supérieur de Domo d'Ossola.

¹¹ - Lettre du 24 décembre 1834, A.T.

¹² - Conventions entre l'Institut de la Charité et Mgr Martinet, 5 août 1835; A.T.

féconde pour toute la Savoie, qui d'ici cinquante ans redira avec égal attendrissement, reconnaissance et gloire les beaux noms de François de Sales et d'Antoine Martinet ! »¹³.

Une année se passa à mettre au point le spirituel et le temporel. Un estimatif de travaux nous apprend que l'on pensa « provisoirement faire du réfectoire une chapelle remplaçant l'église qui exigera une dépense considérable pour être rendue à sa primitive destination ; tandis que le réfectoire est orné de ses boiseries sculptées et bien conservées, d'un trône dont les deux marches en bois bien sculptées forment déjà une espèce d'autel »¹⁴.

Entre-temps, on évangélisait. Du 26 janvier au 26 février 1836, le P. Loewenbruck « déjà connu par ses prédications dans plusieurs villes de la France, de l'Italie et de l'Allemagne », se fit entendre à St Pierre d'Albigny ; mission si fructueuse, grâce « à sa charité et son humilité profonde », que les douze confesseurs appelés en renfort devaient « prolonger leur veille bien avant dans la nuit »¹⁵.

Le 7 septembre de la même année Mgr Martinet confirma, par lettres officielles, la communauté de prêtres de l'Institut de la Charité. Celle-ci s'engageait de son côté à « maintenir en bon état les bâtiments et les immeubles qui lui sont cédés, donner des missions et exercer les fonctions du ministère sacerdotal dans (le) diocèse ». Cet accord fut mis à exécution, et les PP. Loewenbruck et Mecchia donnèrent des missions à Montmélian, Pont-de-Beauvoisin, et Cluses.

« Plus d'une fois, la voix sonore de l'illustre P. Loewenbruck a été couverte par celle des assistants qui fondaient en pleurs ».

Tout n'allait pas si bien cependant. Le P. Rosmini, venu visiter la maison en août 1836, s'était inquiété de la modicité des ressources et de la rigueur du climat, priant l'archevêque de trouver une résidence d'hiver, en plaine, pour les missionnaires. Mgr Martinet, de son côté, voulait assez maladroitement imposer à la communauté de Tamié le P. Dommartin, un missionnaire diocésain qui avait fait un essai infructueux chez les rosminiens... En juillet 1838, Rosmini voulut [109] rappeler Loewenbruck « pour combiner ensemble le moyen d'évacuer Tamié convenablement ». L'archevêque ne laissa pas partir Loewenbruck, qui se brouilla ainsi avec Rosmini. Finalement, dans une lettre plutôt sèche d'octobre 1838, le P. Loewenbruck faisait savoir à Mgr Martinet sa décision de quitter Tamié.

« Puisque dans sa lettre du premier de ce mois Votre Grandeur me fait connaître, sans me convaincre, que je suis tout-à-fait indigne de sa confiance, je ne puis déceimment rester à la tête des missions dans ce diocèse, aussi je prépare ma malle et la semaine prochaine je quitterai Tamié pour ne plus y remettre les pieds... Au reste, Monseigneur, ce qui me console, c'est la ferme persuasion que Votre Grandeur n'a reçu depuis trois ans aucune plainte au sujet des missions et retraites données par moi en Savoie, et que je ne laisse pas Tamié dans le mauvais état où je l'ai trouvé en y arrivant ; et que si j'y ai mangé du pain, c'est à la sueur de mon front, c'est-à-dire bien mérité »¹⁶.

L'archevêque, voyant l'oeuvre des missions de Savoie une fois de plus compromise, se rendit aux raisons du P. Loewenbruck ; et les missionnaires de Tamié furent transférés à N.-D. de Myans, sans doute dès le début de 1839¹⁷.

¹³ - A.T.

¹⁴ - A.T.

¹⁵ - *Journal de Savoie*, 1836, n° 10.

¹⁶ - Lettre du 3 octobre 1838, A.T.

¹⁷ - Dans une lettre du 5 octobre 1838 Loewenbruck pose à Mgr Martinet cinq conditions pour aller s'établir à Myans. Qu'il ait au moins quatre missionnaires capables avec lui ; qu'il ait un vice-supérieur chargé du temporel et de l'économat (alors qu'à Tamié Loewenbruck faisait tout) ; qu'il n'y ait à N.D. de Myans qu'un seul recteur pour le sanctuaire ; qu'il puisse avoir personnellement trois mois libres par an ; qu'il ait l'assurance d'une retraite convenable. De son côté le P. Rosmini écrivait à Mgr Martinet pour lui demander de prolonger l'existence de Tamié deux ans encore, délai indispensable pour que l'oeuvre commence à porter ses fruits, proposant de remplacer le P. Loewenbruck par le P. Alessio Martin, un des membres de la communauté de Tamié. La mort de Mgr Martinet, le 6 mai 1839, dut arrêter toutes choses. Rosmini renonça

Les projets du Frère Taborin.

Dans un premier temps, les missionnaires de Savoie conservèrent leur propriété de Tamié comme maison de campagne, et Mgr Martinet refusa d'y accueillir les oblats de Marie Immaculée, pour la raison qu'il avait assez dans son diocèse d'une seule société de missionnaires. Par l'intermédiaire du fidèle fermier J. F. Favre, l'administration diocésaine fit entretenir le domaine. En 1843, le recteur de Myans, le P. Calloud, écrivait à Favre son espoir de voir les missionnaires retourner à Tamié. Pourtant, à partir de 1844 les visites de « prétendants » commencèrent. Mgr Billiet, successeur de Mgr Martinet décédé en mai 1839, multipliait les démarches pour installer une communauté à Tamié ; auprès de l'abbé cistercien de Melleray, de celui d'Hautecombe, de celui de N.D. du Gard ; auprès de la Grande-Chartreuse (une fois de plus), et même auprès de l'abbé des bénédictins de Gênes. L'important investissement à faire, le manque de ressources du monastère, firent chaque fois renoncer au projet¹⁸.

Mais dans le temps même où Mgr Billiet cherchait par bien des moyens à trouver des occupants pour Tamié, quelqu'un jetait ses regards du côté de la Savoie, cherchant à y faire une fondation. C'était le révérend frère Gabriel Taborin, fondateur, dans le diocèse de Belley, des frères de la Sainte-Famille, congrégation d'auxiliaires du clergé, sacristains et enseignants. Une forte proportion de Savoyards [110] figurait parmi les premières recrues du frère, qui désirait fortement s'établir dans l'ancien duché¹⁹.

Gabriel Taborin connaissait Tamié pour avoir fait une retraite auprès du P. Favre, au temps des missionnaires diocésains. En décembre 1842, le F. Taborin écrivait à Mgr Billiet pour lui demander d'établir un noviciat à Chambéry, ou, de préférence, à Tamié, « malgré son isolement et son climat froid ». L'archevêque se montra peu empressé d'accéder à cette demande. « Ce qui détourne un peu l'administration du Séminaire de vendre Tamié, écrivait-il, c'est que les missionnaires aiment beaucoup y passer quelques jours en été ».

Les choses, de fait, traînèrent en longueur pendant quatorze ans ! Mais le F. Taborin tenait à Tamié. La restauration religieuse du XIX^{ème} siècle est caractérisée par une floraison d'instituts nouveaux ; mais il est remarquable que presque tous leurs fondateurs ont été en quelque sorte fascinés et par les ordres anciens, auxquels ils pensaient succéder, et par les formes traditionnelles de la vie contemplative. Tous rêvaient plus ou moins d'unir dans une formule définitive de vie religieuse action et contemplation, éternel dilemme²⁰. Gabriel Taborin, pour sa part, aurait voulu fonder ce qu'il appelait une « Trappe mitigée » « tant pour les prêtres et les religieux, disait-il, que pour les gens du monde. On y passerait le temps à prier, à méditer, à travailler, comme les chartreux ou les trappistes, mais sous une règle beaucoup plus douce. On y recevrait aussi des hommes de tous rangs qui viendraient y faire

au contrat de septembre 1834; Loewenbruck resta à la tête des missionnaires de Myans, au moins au début ; en 1841, il ne figure plus parmi les missionnaires, sans que l'on sache la date et les circonstances de son départ. - Sur toute cette question, consulter la correspondance Loewenbruck - chanoine Chuit - Rosmini, A.T., et CARTIER (abbé A.). *La Vierge noire de Myans*, Myans, 1942, p. 203-206

¹⁸ - La Grande-Chartreuse venait de faire l'acquisition de l'ancienne Chartreuse du Reposoir, en 1846; Hautecombe renonça au projet en 1847, de même Melleray ; un « aventurier », Charles-Louis de l'Atteignant de Bainville, avait bien failli entraîner ce dernier monastère dans une aventure douteuse, offrant de racheter Tamié avec son argent personnel pour en devenir l'abbé... ! Cf. Correspondance, A.T.

¹⁹ - Gabriel Taborin, né à Belleydoux, dans l'Ain, le 1 novembre 1799. Après un essai de fondation à Saint-Claude en 1824, « l'Institut des Frères de la Sainte-Famille » est canoniquement érigé à Belley en 1838, pour « seconder MM. les curés de la campagne et des villes en qualité de maîtres des écoles paroissiales, de catéchistes, de clercs et de sacristains... ». - Cf. CARLIER (Louis) : *Le TRF Gabriel Taborin*, Grenoble, 1927. - Pour ce qui est du recrutement en Savoie, sur les 250 premiers candidats, 197 provenaient de la province de Savoie. Le roi Charles-Albert reconnut l'institut en 1842.

²⁰ - On trouve ces aspirations chez les premiers Maristes, Pères et Frères ; chez le P. Champagnat et chez le P. Colin, qui acheta la propriété de la Neylière pour en faire un lieu de prière. Antérieurement on les trouve chez le P. Gratry, le P. Lacordaire, et même chez Lammenais. - En 1852, voyant qu'il n'arrivait pas à obtenir Tamié, F. Taborin essaya de racheter l'ancien monastère bénédictin du Val-Saint-Benoît, dans le diocèse d'Autun.

des retraites et se retremper dans le bien pendant quelques semaines... »²¹. Tamié semblait à Taborin un lieu prédestiné pour cela, et rien ne l'effraya : ni l'isolement, ni les réparations, ni la longueur des tractations avec une administration diocésaine qui cherchait à vendre puis reculait au dernier moment, ni même, depuis l'arrivée au pouvoir de Cavour en 1852, l'anticléricisme du nouveau gouvernement sarde. Au terme de bien des tractations, F. Taborin acheta Tamié le 3 avril 1856, et s'y installa pour l'Ascension, le 12 mai, avec une quinzaine de frères. L'évêque d'Annecy, Mgr Rendu, félicita le F. Taborin : « Croissez, multipliez-vous... devenez envahisseurs pour le ciel, en faisant le plus possible concurrence au diable qui a tant de succès à l'époque où nous vivons ! ».

Les frères ne faisaient pas concurrence qu'au diable, ils la faisaient aussi aux curés des environs, qui ne virent pas d'un très bon œil leurs paroissiens aller en foule aux splendides cérémonies organisées par les frères. Mgr Billiet, sans grande finesse, régla le problème en ordonnant la fermeture au public de la chapelle du couvent. Le F. Gabriel, d'autre part, avait les pires difficultés à trouver des aumôniers selon son cœur pour son nouvel établissement. Là encore, sollicité, Mgr Billiet, qui ne disposait pas d'un nombreux clergé, n'avait rien voulu entendre, d'autant que le révérend frère aurait désiré quelqu'un susceptible de le seconder dans son projet de [111] « Trappe mitigée ». Né aux confins de l'Ain et du Jura, le F. Taborin connaissait la Trappe de la Grâce-Dieu, dans le Doubs, qui était alors une jeune communauté en plein essor. Circonstance supplémentaire, la Grâce-Dieu avait hérité, par l'ancien monastère de Bellevaux, des reliques de saint Pierre de Tarentaise... F. Gabriel demanda à l'abbé, Dom Benoît Michel, un ou deux religieux « soit pour exercer les fonctions d'aumônier dans votre ancien couvent de Tamié, soit pour imprimer parmi nos frères ce caractère éminemment religieux qu'on trouve dans votre saint monastère, soit pour mettre cet établissement sur le plan d'une Trappe, mais mitigée autant que possible... »²². Dom Benoît ne donna pas suite, bien sûr, à une requête si peu conforme à la vie monastique. F. Gabriel crut alors trouver les aumôniers qu'il cherchait avec l'arrivée, comme postulants chez les frères de la Sainte Famille, de deux anciens trappistes, l'un de Chimay, en Belgique, l'autre de la Grande-Trappe, les PP. Angélique et Marie-Benoît. Le français de P. Angélique laissait à désirer ; de plus, il buvait... Le scandale arriva, et P. Angélique partit fin 1859, entraînant le départ de son confrère. Mgr Billiet, alors, offrit un prêtre au [112] F. Gabriel : l'abbé Duret. Mais l'opposition des curés voisins continuait, et l'archevêque ne voulait pas revenir sur sa décision de maintenir les portes de la chapelle fermées aux gens du dehors.

En dépit des tracasseries du gouvernement sarde, une seule chose pouvait consoler le F. Taborin : la parfaite réussite du pensionnat qui s'était progressivement installé, en même temps que le noviciat pour les frères, dans le couvent.

« La maison, disait le prospectus, est on ne peut plus convenable pour une maison d'éducation ; elle a des cours, des cloîtres et un jardin pour les récréations, une source abondante d'eau pure... tout ce que l'on peut désirer sous le rapport de l'hygiène s'y trouve réuni. L'air du pays est traditionnellement reconnu pour être des plus salutaires... La vue de cette belle maison est imposante, on ne se lasse pas de la contempler, on ne la quitte qu'à regret. C'est pour répondre aux demandes nombreuses des pères de famille qui désirent placer leurs enfants comme élèves et pensionnaires dans cette aimable et paisible solitude que les frères de la Sainte Famille ont élevé le pensionnat de Tamié ; ils y donnent avec dévouement et zèle l'instruction primaire ».

Mais le F. Taborin pensait toujours à sa « Trappe mitigée ». Éconduit par la Grâce-Dieu, il s'adressa au P. Barnouin, qui venait de rétablir, à Sénanque, une congrégation cistercienne d'une observance moins stricte que la Grande-Trappe²³. Le climat découragea les

²¹ - Lettre du 26 décembre 1850 au curé de Guérins. Archives des Frères de la Sainte-Famille, Belley.

²² - Lettre du 8 octobre 1856, à Dom Benoît Michel.

²³ - Né en 1815 à l'Isle-sur-Sorgue, l'abbé Barnouin avait restauré Sénanque en 1854. Affiliée aux cisterciens italiens, la

provençaux. F. Gabriel s'adressa alors aux jésuites de Lyon, songeant peut-être plutôt à l'avenir de son collègue. Nouveau refus. A ce moment, un frère de la Sainte-Famille demanda son entrée à la Grâce-Dieu. F. Gabriel reprit alors contact avec le monastère franc-comtois en juillet 1861.

« Aujourd'hui, écrivit-il à Dom Benoît, quoique l'établissement (de Tamié) marche à notre grande satisfaction, je vous dirai que nous souffrons parce que nous n'avons pas de prêtres parmi nous et que nous ne pouvons pas avoir ceux qu'il nous faudrait dans cet établissement pour la direction spirituelle des frères et des élèves.

Nous remarquons que les prêtres séculiers ne peuvent ni aller ni convenir pour cet établissement. Nous avons été, hélas ! dans la pénible nécessité de nous servir de prêtres qui étaient le rebut des diocèses ou des échappés de couvents qui n'ont pas fait le bien qu'on était en droit d'attendre d'eux. Cette seule considération me détermina, pour un plus grand bien, à céder Tamié à une autre communauté. Ayant toujours eu une profonde vénération pour les trappistes et considérant que ce monastère illustre appartenait autrefois à leur ordre ; d'un autre côté ayant appris que par suite de l'accroissement de votre sainte communauté de la Grâce-Dieu, Votre Révérence à la pensée de fonder une seconde maison, j'ai cru devoir vous proposer d'acheter cette propriété où vous trouveriez un monastère tout fait, tout réparé à neuf et tout meublé »²⁴.

[113] La Grâce-Dieu comptait alors 94 moines ; l'arrivée de 15 novices posa de façon urgente le problème d'une fondation. L'économe de la Grâce-Dieu, le P. Marie-Joseph Sremler, et le P. Casimir vinrent visiter Tamié en août, et, le 12 octobre, la vente était conclue, pour 100 000 francs. Deux jours plus tard, douze moines de la Grâce-Dieu, conduits par le P. Malachie Regnault, débarquaient en gare de Chamousset, alors terminus pour la Tarentaise, et après six heures de marche, arrivaient à Tamié, à dix heures et demie du soir.²⁵

congrégation des cisterciens de l'Immaculée Conception fut érigée canoniquement en 1857. En 1858, les moines de Sénanque étaient assez nombreux pour essaimer à Fontfroide.

²⁴ - Lettre à Dom Benoît Michel, 7 juillet 1861.

²⁵ - En 1817 un ancien profès de Sept-Fons, Dom Eugène Huvelin, avait racheté l'abbaye où mourut saint Pierre de Tarentaise : Bellevaux. Il y avait recommencé la vie monastique avec d'anciens religieux de Sept-Fons. En 1830 des religieux de l'abbaye du Gard (près d'Amiens) vinrent renflouer la communauté, qui se rattacha alors à la réforme de la Trappe. Après un exil en Suisse à la suite de la révolution de 1830, les religieux s'installèrent en 1834 au Val Sainte-Marie puis en 1849 à la Grâce-Dieu, au diocèse de Besançon. En 1861 Dom Benoît Michel était abbé depuis 1848. - Sur le F. Taborin et Tamié, voir la correspondance, archives des Frères de la Sainte-Famille, Belley, et A.T. ; et la revue. / *L'entretien des familles*, vol. VIII, 1960, n° 76-90, p. 285, 329, 373, 419, 472, 520, 551.

LES ANNÉES DE PATIENCE

Les premiers prieurs

Dom Malachie, que Dom Benoît Michel envoyait repeupler l'antique monastère de saint Pierre de Tarentaise avait, en 1861, 56 ans ; il était profès de la Grâce-Dieu depuis 8 ans. Avec quatre moines déjà sur place, et les douze arrivants, la nouvelle communauté de Tamié comptait 17 membres¹.

« Nous vous envoyons à Tamié, en Savoie, pour y rétablir l'abbaye fondée autrefois par notre père saint Pierre de Tarentaise », disait la lettre d'obédience remise par Dom Benoît ; « nous espérons qu'avec la grâce de Dieu, le secours de la sainte Vierge et l'intercession de saint Pierre de Tarentaise, vous ferez reflourir dans cette solitude les vertus de nos saints pères, et que par votre fidélité à suivre leurs traces et votre régularité, vous ferez l'édification des contrées que vous allez habiter et vous serez toujours la bonne odeur de J.-C. ». La restauration de la vie monastique commença, comme toujours, par des travaux : aménager de nouveau les dortoirs et les cellules, dégager l'église, dont une moitié servait de bûcher et de remise ; le 15 octobre 1862, anniversaire du retour, on pouvait procéder à la bénédiction solennelle d'une église modestement décorée, mais reblanchie à neuf. Les travaux continuèrent à l'hôtellerie, au cloître qu'il fallut à son tour reblanchir, tant les écoliers de F. Taborin y avaient laissé d'inscriptions... que l'on remplaça par des sentences plus édifiantes. En même temps, on arrondissait le domaine en rachetant les terrains avoisinants ; en 1869, la communauté était passée à [116] 38 membres, ce qui faisait pas mal de bras, mais aussi pas mal de bouches à nourrir.

Dom Malachie pensa installer une brasserie, mais l'abbaye-mère préféra importer sa propre industrie : un moulin de commerce qui, à la Grâce-Dieu, faisait des affaires d'or.

« Le P. abbé de la Grâce-Dieu, P. Benoît, envoya le F. Justin qui déclara la rénovation des anciens et pauvres moulins impossible et sur-le-champ il dressa le plan du grand moulin qui coûta 82 000 francs et dont au bout de chaque année on pouvait à peine faire toucher les deux bouts... Heureux encore lorsqu'on n'avait pas de perte... Bêtise, grande bêtise de bâtir un moulin dans un pays qui ne possède pas de blé... le moulin faisait cependant l'admiration des visiteurs ! »².

Pour résorber les dettes, on décida de quêter. Deux ou trois moines, munis de lettres de recommandation, parcoururent en tous sens la Savoie, la France, et même l'Autriche et l'Angleterre.

¹ - C'étaient : Dom Joseph et Dom Jean de la Croix, P. Casimir et F. Placide, les signataires du contrat avec F. Taborin ; Dom Malachie, prieur titulaire, Dom Jérôme et P. Maur ; deux novices, les frères Genès et Albert ; cinq frères convers, Célestin, Théodule, Xavier, Martin, et Raphaël ; deux novices convers, Léon et Irénée ; un postulant qui prit l'habit à Tamié, le 13 novembre 1861 ; le 21 décembre arrivaient encore deux moines de plus, le P. Théodore et le F. Michel.

² - Souvenirs d'un frère convers anonyme, 1880 environ, manuscrit, A.T.

Le «*Moniteur de la Haute-Loire* », du 19 novembre 1869, relatait en style épique le passage de P. Jérôme au Puy :

« N'est-ce pas un émouvant spectacle que celui offert à un immense auditoire par l'apparition en chaire, au milieu de la pompe du rit romain, de cet humble froc de laine blanche surmonté d'une figure ascétique, aux traits énergiquement accentués et portant l'irréfusable empreinte d'une vie de sacrifice, de dévouement quotidien à la cause sacrée de la religion et de l'humanité ?... Ce ne sera pas en vain, espérons-le, que les sandales du trappiste-voyageur auront foulé le sol de la cité de Notre-Dame ».

Un ancien cordonnier, P. Théodule, qui ne savait pas un mot d'anglais, fut envoyé jusqu'en Irlande, et se montrait prêt à aller jusqu'en Amérique...

« Figurez-vous, écrivait-il à son prieur, un anglais de mon âge, dans nos contrées, chargé de faire ce que je fais ici, et ne sachant que son anglais, eh bien, malgré sa bonne volonté, que pourra-t-il faire ?

... Partout où je me trouve, je m'y vois étranger. Au domicile je me relègue dans ma cellule ; à l'église, dans les cérémonies publiques ou de communauté, je m'y vois également étranger ; en rue et dans mes courses, toujours étranger. Mais c'est surtout lorsqu'il s'agit de faire des visites pour l'objet de ma mission que je me vois le plus étranger ; et malgré le bon accueil que l'on a pu me faire, j'ai remarqué que l'on était toujours plus content de me quitter que de me voir arriver... »³.

Les quêtes continuèrent après l'élection, en 1871, de Dom Malachie comme abbé de la Grâce-Dieu, et la désignation de Dom Théodore Pitoulet comme prieur de Tamié. Grand voyageur devant l'Éternel, le nouveau prieur titulaire délaissa un peu sa communauté, en dépit des remontrances de son sous-prieur, P. Éphrem ; en 1875, la [117] communauté était tombée à 29 moines, et les dettes se montraient plus criantes que jamais. Un moine de Tamié, le P. Fulgence Blériot, était l'auteur de nombreuses lithographies, dont une image du Sacré-Coeur. Les frères quêteurs partaient diffuser cette image et le culte du Sacré-Coeur, tout en demandant en même temps secours pour le monastère, « ne fût-ce que la modeste somme d'un franc, prix de cette pieuse image », disait la brochure qui l'accompagnait. Dom Éphrem partit quêter à Paris ; son carnet de route porte d'illustres signatures, et quelques appréciations, comme celle-ci, sur l'abbé Huvelin, ce prêtre à qui l'on doit les conversions de Littré et de Charles de Foucauld : « M. l'abbé Huvelin, vicaire à Saint-Eugène, de la famille du P. Huvelin fondateur du Val-Ste-Marie... ses promesses me semblent sérieuses car c'est un excellent prêtre parmi tant d'autres ».

Dom Théodore démissionnait en 1875, et Dom Éphrem lui succédait⁴. Puisque la fromagerie rapportait plus que le moulin, Dom Éphrem Seignol préféra tourner ses efforts de ce côté. De plus, botaniste lui-même et avec le concours de son frère, pharmacien à Lyon, il lança dans le commerce toute une série de « remèdes-miracles », « l'emplâtre de Tamié », une « liqueur antirhumatisme », des « pilules laxatives et rafraîchissantes » et des gouttes « reconstituantes et anti-nerveuses ». Une brochure vantait les [118] guérisons obtenues, faisant état des innombrables lettres de remerciement reçues, en provenance de tous les pays du monde... mais les vertus des simples ne suffisaient pas à soigner la pauvre communauté de Tamié.

Quelques novices arrivèrent, cependant, et la situation s'améliorait doucement, quand le 29 mars 1879 les décrets antireligieux furent signés par le président Jules Grévy ; toute communauté religieuse non-autorisée avait trois mois pour faire vérifier et approuver ses statuts, approbation le plus souvent refusée. L'année se passa dans l'inquiétude ; en 1880, des bruits d'expulsion vinrent mettre le monastère en alarme. Des amis de Tamié, avocats,

³ - Lettre de P. Théodule à Dom Théodore, 3 juillet 1872, A.T.

⁴ - Né en 1837 à Saint-Just-en-Chevalet (Loire) Louis Seignol, en religion Dom Éphrem, entra à Sept-Fons en 1854, à 17 ans. Dom Malachie l'emmena à Tamié en 1868, pour le nommer maître des novices ; sous-prieur de Dom Théodore, il fut nommé prieur de Tamié le 17 septembre 1875. Il avait alors 38 ans.

journalistes, voisins, se rassemblèrent au matin du 6 novembre ; on barricada la vieille abbaye, le tocsin sonna qui semblait « les battements de coeur du couvent ». Une compagnie d'infanterie et une trentaine de gendarmes arrivèrent, défoncèrent la porte ; les moines et leurs amis s'étaient enfermés dans toutes les pièces du couvent, il fallut les en arracher et les traîner dehors. F. Michel, un Alsacien, clamait : « c'est sans doute parce que j'ai opté pour la France en 1870 que des Français me chassent de mon domicile comme les Prussiens m'ont chassé de mon foyer... mais vive la France quand même ! ».

Accueillis aux environs par des voisins, les moines attendirent des jours meilleurs pour rentrer dans leur maison, sur la pointe des pieds, en civil et sans carillon. Dès 1881, la vie cistercienne reprit à Tamié.

Les menaces sur Tamié

De fait, les moines furent bien près de ne jamais revenir. Jean de Durat, abbé de Sept-Fons et vicaire général de la congrégation de Sept-Fons écrivait en avril 1881 à Rome pour demander à la sacrée Congrégation des religieux l'autorisation de supprimer Tamié sans avoir à réunir le chapitre général, considérant que le monastère avait toujours végété depuis son rétablissement, tant par manque de ressources que par absence de recrutement. D'ailleurs, les moines se trouvaient dispersés en raison des décrets : excellente occasion pour supprimer le couvent et acheter, avec le produit de la vente, une maison de refuge pour les religieux en exil. Accordée le 17 avril 1881, cette demande ne fut jamais suivie d'effet, suspendue sans doute par la mort de Dom Jean de Durat, survenue le 10 décembre de la même année 1881. Dom Sébastien Wyart, abbé de Ste-Marie-du-Mont, accepta alors la paternité de Tamié, jusqu'en 1887, date à laquelle il fut élu abbé de Sept-Fons⁵.

La situation restait incertaine. Or, dans le même temps, Mgr de la Place, vicaire apostolique à Pékin, rêvait d'une implantation monastique en Chine, et y travaillait activement depuis 1870. En [119] 1883, il avait obtenu les encouragements de Rome et surtout trouvé une généreuse donatrice, la comtesse Strolberg. Le nouveau vicaire général de l'Ordre, Dom Jérôme Guénat, proposa la fondation à Dom Éphrem. « Pourquoi les moines de Tamié ne se transporterait-ils pas en Chine ? » Le courage manqua. Seuls, Dom Éphrem, P. Fortunat, F. François et F. Joseph furent volontaires. Le départ fut fixé au printemps de 1883. Sur ces entrefaites, Dom Éphrem rencontra à Paris Dom Bosco, et lui demanda sa bénédiction pour l'oeuvre nouvelle.

« Quel nom donner à ma petite fondation de Chine ? », se demandait Don Éphrem ; « Notre Dame de la Consolation », répondit le saint. Et sur une petite image de la Vierge « la Consolata » de Turin, Don Bosco écrivit ces quelques mots : « que Dieu vous bénisse, vous, vos oeuvres, et que la sainte Vierge vous protège à jamais ».

Fin avril 1883, Mgr de la Place, qui avait tant rêvé de coules et de capuchons, accueillait à Pékin quatre moines. En 1886, l'abbaye de Tamié, qui n'arrivait pas à se suffire à elle-même, confia la paternité de N.-D.de-Consolation à l'abbaye de Sept-Fons. Dom Éphrem, du coup, fut démis de ses fonctions et céda la place à son second, P. Bernard. Avec beaucoup d'humilité, il accepta la décision, déclina l'offre de retourner en France, et passa dans l'ombre les dernières années de sa vie, dans le monastère qu'il avait fondé, vénéré comme un saint par ses frères chinois. Il mourut le 12 août 1893⁶.

À Tamié, Dom Polycarpe Jaricot succéda à Dom Éphrem. Cousin de Pauline-Marie Jaricot, l'inspiratrice de la « Propagation de la Foi », Jean-Claude Jaricot avait d'abord été le

⁵ - Copie de la supplique de Dom Jean à la S.C. des religieux, A.T.

⁶ - L'abbaye fut envahie et détruite par l'Armée Rouge le 12 juillet 1947, et les moines massacrés. Dans le cours de son existence, N.D.-de-Consolation fut la mère des monastères cisterciens du Japon et de N.D.-de-Liesse, à Hong-Kong, réalisant par là même le voeu de Mgr de La Place.

disciple et le collaborateur du P. Chevrier au Prado ; les habitants du quartier de la Guillotière appelaient le P. Jaricot le «Petit Saint » à cause de sa taille, et le P. Chevrier le « Grand Saint » à cause de sa vertu. En 1880 Jean-Claude rentrait à Tamié, et y prenait le nom de F. Polycarpe en même temps que l'habit cistercien. Tamié manquait alors tant de sujets de valeur que trois ans après, alors qu'il n'avait pas encore fait de vœux solennels, il était nommé prieur.

Il ferma le moulin en juillet 1887, et introduisit la culture d'une variété de pommes de terre rouge, la «trappistine », immédiatement adoptée par les cultivateurs des environs. La communauté passa de 21 membres à 28, mais l'abbé de la Grâce-Dieu, Dom Laurent, en rafla douze pour renflouer la maison-mère en difficulté. Pour finir, Dom Sébastien Wyart, vicaire général de l'ordre, envoya Dom Polycarpe comme aumônier des Trappistines de Laval : il garda ce poste jusqu'à sa mort, en 1907.

Les successeurs de Dom Polycarpe à Tamié vinrent d'autres monastères, indice d'une situation peu florissante : Dom Thomas d'Aquin Berthet, prieur de 1888 à 1890, était de Sept-Fons ; Dom Fortunat Maréchal vint de la Grâce-Dieu ; et, après Dom Thomas de [120] nouveau en poste de 1891 à 1901, Dom Albéric Staes arriva du Mont-des-Cats.

Dom Thomas reconnaissait devant le chapitre général de 1888 que la situation n'était brillante « ni au spirituel ni au temporel ». Les abbés de Sept-Fons et de Port-du-Salut durent lui promettre un peu d'aide. D'autant que l'abbaye avait, semble-t-il, des difficultés avec le fisc. L'administration créait toutes sortes de tracasseries, majorant indûment les impôts sur les bâtiments, les revenus, les taxes d'accroissement, et autres.

À Dom Thomas démissionnaire succéda l'espace de quinze mois Dom Fortunat Maréchal, ancien compagnon de Dom Ephrem en Chine. Il fit «ce qu'il put » et démissionna à son tour. Ses tribulations, qui le conduisirent de Chine à Tamié, de Tamié à Sept-Fons, puis à Rome, à Port-du-Salut, et enfin à Acey où il mourut en 1919, l'avaient fait surnommer « l'infortuné Fortunat ».

Dom Thomas reprit le collier pour dix ans, et, cas unique depuis la restauration du monastère, mourut en charge, en 1901. Tamié ne comptait plus alors que 16 moines...

Un moine belge, Dom Albéric Staes, du Mont-des-Cats, vint alors⁷. Son priorat s'inscrivit entre deux nouvelles menaces de fermeture : l'une par le pouvoir civil en 1901, au temps des « lois scélérates » ; la commune de Plancherine adressa alors au ministre de l'intérieur une pétition pour que ses moines ne soient pas inquiétés, et l'intervention de Dom Chautard auprès de Clemenceau fit le reste. Mais en 1904 la fermeture du couvent était décidée par le chapitre général lui-même, en raison de la pénurie des vocations. Ce fut l'intervention du clergé des quatre diocèses de Savoie qui, cette fois encore, sauva Tamié. Cependant, une annexe à l'étranger pouvant servir de refuge dans le cas d'une nouvelle expulsion paraissait nécessaire. Dom Albéric pensa trouver ce refuge à Rueil, près d'Ivréa, au nord de Turin : un domaine paré du nom biblique de Mont-Sinaï. Une fromagerie y donnait beaucoup d'espoirs, et un client de Milan s'engageait à prendre toute la production. C'était la fortune ! On eut l'imprudence, ou la perfidie, de rapporter ce projet à une autre maison, exilée en Suisse, vivant aussi de la fabrication du fromage. Elle fit au client milanais les mêmes propositions à meilleur prix, et emporta, avec l'affaire, toute espérance de rentabiliser Rueil. De surcroît, l'abbé général envoya à Dom Albéric un religieux de la communauté romaine des Catacombes pour le seconder au Mont-Sinaï. Ce religieux, P. Xavier, avait surtout besoin de changer d'air ; pour le malheur de Dom Albéric, il se livra à des opérations financières embrouillées et pour finir s'enfuit avec la caisse, dans les bras d'une veuve... la ruine était totale et le responsable désigné fut évidemment le pauvre P. Albéric.

⁷ - Né en 1854 à Menin (Flandres Occidentales), arrondissement de Courtrai; entré en 1884 au Mont-des-Cats.

« Le définitoire n'accepte pas votre démission, lui écrivit-on du [121] charge de supérieur de Tamié et vous ordonne de retourner à votre monastère d'origine ».

Au reçu de cette algarade imméritée, Dom Albéric, sans un mot de révolte, regagna le Mont-des-Cats, où il mourut en 1937.

On ne put revendre Rueglio qu'en 1911 ; entre temps, Tamié descendait encore d'une marche dans la déchéance : abbaye autrefois, devenue simple prieuré, elle n'était plus reconnue que comme « grange » de la Grâce-Dieu. Son nouveau supérieur, Dom Bernard Larmes, moine de Fontgombaud, monastère qui venait lui aussi d'être supprimé, était là plutôt comme liquidateur⁸. Tamié ne comptait plus que trois ou quatre moines, dont le P. Gérard Patuel, qui se tua en montagne, en 1907, à la recherche d'une brebis perdue.

⁸ - Joseph-Théophile Larmes, en religion P. Marie-Bernard, né à Poitiers en 1841. Entré à Fontgombaud, alors abbaye cistercienne, en 1861. Il arriva à Tamié le 1^{er} septembre 1905.